



Bulletin Officiel

N° 3566

Lundi 29 Mars 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES 2
- STAR -

AVIS DES SOCIETES

MODIFICATION DES RENUMERATIONS DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE DE SICAV

SICAV TRESOR 2

ASSEMBLEES GENERALES

CAP OBLIG SICAV 3

SICAV SECURITY 3

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 4

ATTIJARI VALEURS SICAV 4

SICAV PROSPERITY 5

SICAV OPPORTUNITY 5

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 5

LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS
«SOTETEL» 6

ARAB INTERNATIONAL LEASE 6

COURBE DES TAUX 7

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
- TUNISO EMIRATIE SICAV

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
- SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL &
TOURISTIQUE - SPDIT SICAF -

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIS DES SOCIETES *

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES
-STAR-**

Siège social : Square Avenue de Paris –1080- Tunis

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration réuni le **lundi 29 mars 2010** a décidé de proposer à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 4 juin 2010 la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2009 de 1d 800 millimes par action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 AC -163

AVIS DES SOCIETES

SICAV TRESOR

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001

Portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif

Parue au JORT N° 59 DU 24 juillet 2001

Agrément du Ministère des Finances du 29 octobre 1996

Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba –Tunis

Avis aux actionnaires et au public

**Modification des rémunérations du gestionnaire et du dépositaire
de SICAV TRESOR**

SICAV TRESOR porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, que conformément à la décision de son Conseil d'Administration réuni en date du 18 mars 2010, il a été décidé de :

% Baisser la rémunération du gestionnaire payée en faveur de la BIAT ASSET MANAGEMENT de 0,30% à 0,15% en TTC l'an.

% Porter la rémunération du dépositaire payée en faveur de la BIAT de 0,20% à 0,35% en TTC l'an.

Cette modification entrera en vigueur trois jours ouvrables après la publication de cet avis.

2010 AC -164

AVIS DES SOCIETES**CAP OBLIG SICAV**

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)

RC : B146302001 Tunis – Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000
Siège social : 25, avenue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires de CAP OBLIG SICAV sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le **jeudi 8 avril 2010, à 8 heures 30 minutes** au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2009 ;
3. Examen et approbation des comptes et du bilan au 31/12/2009 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation des résultats.

2010 - AS - 165

— *** —

SICAV SECURITY

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)

RC : B171721998 Tunis – Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000
Siège social : 25, avenue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires de SICAV SECURITY sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le **jeudi 8 avril 2010, à 9 heures** au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2009 ;
3. Examen et approbation des comptes et du bilan au 31/12/2009 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation des résultats.
6. Renouvellement du mandat des Administrateurs.

2010 - AS - 166

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLES GENERALES

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Régie par la loi n° 2001- 83 du 24 Juillet 2001

Parue au JORT n° 59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 25 Octobre 1993

**CONVOCACTION DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Les actionnaires de « **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** », sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **Jeudi 15 avril 2010 à 15H00** au siège social de « Attijari Sicar » - Résidence Omar Bloc « A » 2^{ème} Etage Montplaisir Ennassim Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2009,
2. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2009,
3. Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2009,
4. Quitus aux administrateurs,
5. Nomination d'un Commissaire aux Comptes,
6. Affectation des résultats de l'exercice 2009.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société « Attijari Gestion » Résidence Omar Bloc « B » 2^{ème} Etage Montplaisir Ennassim Tunis.

2010 - AS - 143

— *** —

ATTIJARI VALEURS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n° 2001- 83 du 24 Juillet 2001

Parue au JORT n° 59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 25 Octobre 1993

**CONVOCACTION DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Les actionnaires de « **ATTIJARI VALEURS SICAV** », sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **Jeudi 15 avril 2010 à 16H00** au siège social de « Attijari Sicar » - Résidence Omar Bloc « A » 2^{ème} Etage Montplaisir Ennassim Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2009,
2. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2009,
3. Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2009,
4. Quitus aux administrateurs,
5. Affectation des résultats de l'exercice 2009.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société « Attijari Gestion » Résidence Omar Bloc «B» 2^{ème} Etage Montplaisir Ennassim Tunis.

2010 - AS - 144

AVIS DES SOCIETES (suite)**SICAV PROSPERITY**

Société d'investissement à Capital Variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
Portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba –Tunis

Les actionnaires de SICAV PROSPERITY (Société d'Investissement à Capital Variable) sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu le **Mercredi 7 Avril 2010 à 16^H00** au siège social, sis à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;

1. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2009 ;
2. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
3. Affectation du résultat ;
4. Renouvellement du mandat des Administrateurs ;
5. Quitus aux Administrateurs ;

2010 - AS - 149

— ** —

SICAV OPPORTUNITY

Société d'investissement à Capital Variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
Portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba –Tunis

Les actionnaires de SICAV OPPORTUNITY (Société d'Investissement à Capital Variable) sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu le **Mercredi 7 Avril 2010 à 16^H30** au siège social, sis à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;

12. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2009 ;
13. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
14. Affectation du résultat ;
15. Renouvellement du mandat des Administrateurs ;
16. Quitus aux Administrateurs ;
17. Questions diverses.

2010 - AS - 150

— ** —

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Société d'investissement à Capital Variable
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001
Portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.
Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba –Tunis

Les actionnaires de SICAV OPPORTUNITY (Société d'Investissement à Capital Variable) sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu le **Mercredi 7 Avril 2010 à 16^H30** au siège social, sis à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;

12. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2009 ;
13. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de ce même exercice ;
14. Affectation du résultat ;
15. Renouvellement du mandat des Administrateurs ;
16. Quitus aux Administrateurs ;
17. Questions diverses.

2010 - AS - 151

**SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS
- SOTETEL -**

Siège Social : Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications - SOTETEL - porte à la connaissance de ses actionnaires que son assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **vendredi 2 avril 2010 à 9H**, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de l'Entreprise), angle avenue principale, rue du Lac Turkana, les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ^{2010 AS - 159} Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents au même exercice ;
- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2009 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Ratification de la nomination de représentants de Tunisie Télécom ;
- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2010-2011-2012 ;
- Questions diverses.

2010 - AS - 160

— *** —

Arab International Lease

Siège Social : 11, rue Hédi Nouira 1001 Tunis

Les actionnaires de l'Arab International Lease sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **14 Avril 2010 à 11 heures** au siège social de la B.T.K, 10 bis Avenue Mohamed V- 1001 Tunis , à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2009.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes.
3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2009.
4. Quitus aux administrateurs.
5. Affectation des résultats de l'exercice 2009.
6. Ratification de la nomination de deux administrateurs au conseil d'administration.
7. Emission d'un emprunt obligataire.

2010 - AS - 159

AVIS

COURBE DES TAUX DU 29 MARS 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,137%		
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,140%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,142%	1 000,928
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,155%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,181%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,196%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,208%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,224%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,239%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,267%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011	4,286%		
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011	4,287%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,319%	999,550
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,377%	1 029,597
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,471%		1 014,159
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,524%	1 050,031
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,569%	1 105,836
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,590%	1 138,829
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,643%	1 100,346
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,740%		1 025,634
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,822%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,927%	1 108,773
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,126%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,161%		1 023,513
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,605%	1 111,129

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR	VALEUR	PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE Du 26/03/2010	LIQUIDATIVE Du 29/03/2010	DEPUIS LE 31/12/2009 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	131,786	131,812	1,177	0.90%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	103,869	103,898	0,827	0.80%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	102,824	103,223	1,181	1.16%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2010	101,664	101,700	0,945	0.90%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	105,184	105,206	0,985	0.95%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	105,322	105,357	0,988	0.95%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	103,951	103,982	0,950	0.92%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	103,581	103,614	0,952	0.93%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	107,122	107,152	0,864	0.81%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	105,460	105,494	1,000	0.96%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	109,237	109,267	0,933	0.86%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	104,516	104,528	0,967	0.93%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	104,145	104,172	0,906	0.88%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	107,054	107,082	0,911	0.86%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	105,351	105,386	1,041	1.00%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	107,176	107,204	0,913	0.86%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	107,975	108,002	0,865	0.81%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	105,537	105,564	0,926	0.88%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	05/03/2010	102,094	102,125	0,970	0.92%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	105,089	105,119	0,935	0.90%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	02/06/2009	104,014	104,041	0,984	0.95%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	105,471	105,501	0,878	0.84%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	104,962	104,988	0,850	0.82%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	105,442	105,473	0,916	0.88%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	103,607	103,632	0,795	0.77%
MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	-	100,594	100,612	0,612	0.61%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,187	1,187	0,007	0.59%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,386	11,389	0,091	0.81%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,584	10,587	0,094	0.90%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	** 103,159	103,234	0,982	0.96%
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009	102,961	102,986	0,793	0.78%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	105,962	105,998	1,064	1.01%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	43,616	43,620	0,427	0.99%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	31,622	31,631	0,279	0.89%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	99,071	98,600	7,457	8.18%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	145,499	145,404	9,009	6.61%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 443,747	1 444,513	89,197	6.58%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	77,373	77,173	2,558	3.43%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	107,850	107,530	2,125	2.02%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	72,898	72,841	2,453	3.48%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	49,818	49,839	0,374	0.76%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	58,501	58,417	1,258	2.20%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	102,140	102,061	1,033	1.02%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	109,844	109,711	2,727	2.55%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	15,853	15,836	0,274	1.76%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	104,912	104,746	5,055	5.07%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	274,820	273,646	19,196	7.54%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	116,497	116,042	2,285	2.01%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	2 060,414	2 062,258	171,657	9.08%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 2 052,771	2 052,146	62,284	3.13%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 167,817	166,958	7,871	4.95%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 149,381	148,951	5,123	3.56%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	** 133,432	133,357	3,462	2.67%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 2,179	2,203	0,185	9.17%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,751	1,767	0,099	5.94%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 9 677,982	9 659,040	516,713	5.65%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,749	11,739	0,208	1.80%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	12,512	12,497	0,170	1.38%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	16,140	16,103	0,306	1.94%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	16,683	16,664	1,103	7.09%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 135,918	136,327	8,539	6.68%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	** 124,374	124,859	5,152	4.30%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	26/08/2009	** 120,201	120,196	3,876	3.33%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	19,061	18,994	1,323	7.49%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 191,257	1 191,819	32,373	2.79%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 6 307,830	6 313,639	145,247	2.35%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	** 115,946	115,520	2,165	1.91%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	** 121,426	120,575	5,476	4.76%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 106,028	1 105,714	-2,480	-0.22%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	149,753	149,287	6,733	4.72%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	653,147	651,453	33,208	5.37%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 152,297	151,070	10,558	7.51%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	125,998	125,743	5,688	4.74%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	128,824	128,963	9,306	7.78%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	121,135	120,975	6,300	5.49%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	111,059	111,091	3,423	3.18%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 115,900	116,028	4,290	3.84%
FCP OPTIMA	BNA Capitaux	*S.C	** 115,166	115,596	3,119	2.77%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 13,497	13,537	0,940	7.46%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 111,678	112,227	6,921	6.57%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	*S.C	108,239	108,245	4,361	4.20%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	** 10,579	10,514	0,129	1.24%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 383,253	5 390,693	162,784	3.11%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	11,259	11,246	0,400	3.69%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	** 153,546	153,741	19,573	14.59%
FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	-	** 1 279,719	1 306,501	139,837	11.99%
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	-	** 1,128	1,143	0,037	3.35%
FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	-	** 101,572	101,429	1,692	1.70%
TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	-	** 10 044,116	10 002,924	13,188	0.13%
FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 100,889	100,793	0,793	0.79%
FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	-	** 100,345	100,396	0,396	0.40%
FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	-	** 100,343	100,394	0,394	0.39%
FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 100,399	100,504	0,504	0.50%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**SITUATION ANNUELLE DE TUNISO EMIRATIE SICAV
EXERCICE CLOS AU 31/12/2009**

RAPPORT GENERAL U COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 janvier 2007, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 42.626.147, un actif net de D : 42.579.473 et un bénéfice de D : 1.438.411, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

**Le Commissaire aux Comptes
Fayçal DERBEL**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre conseil d'administration réuni le 17 janvier 2007, a nommé Monsieur Lassad DELLAGI en qualité de Président Directeur Général de la société et a fixé sa rémunération mensuelle nette à D : 300.

La charge constatée à ce titre en 2009 et calculée sur la base de dix sept mois et demi a été de D : 5.874.

Par ailleurs, et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre convention entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

**Le Commissaire aux Comptes
Fayçal DERBEL**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinar)

ACTIF	Note	31/12/2009	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	29,957,760	10,062,259
Obligations et valeurs assimilées		27,977,561	9,251,696
Titres OPCVM		1,980,199	810,563
Placements monétaires et disponibilités		12,646,185	6,564,489
Placements monétaires	5	6,745,818	3,400,234
Disponibilités		5,900,367	3,164,255
Créances d'exploitation	6	8,762	22,197
Autres actifs	7	13,440	-
TOTAL ACTIF		42,626,147	16,648,945
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	3,503	1,228
Autres créditeurs divers	9	43,171	10,365
TOTAL PASSIF		46,674	11,593
ACTIF NET			
Capital	14	41,164,500	15,862,075
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		167	144
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1,414,806	775,133
ACTIF NET		42,579,473	16,637,352
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		42,626,147	16,648,945

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar)

	<i>Note</i>	<i>Année</i> <i>2,009</i>	<i>Année</i> <i>2,008</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	<u>873,036</u>	<u>293,186</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		872,995	293,144
Revenus des titres OPCVM		41	42
Revenus des placements monétaires	11	<u>219,932</u>	<u>114,529</u>
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>1,092,968</u>	<u>407,715</u>
Charges de gestion des placements	12	(3,499)	(1,257)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>1,089,469</u>	<u>406,458</u>
Autres charges	13	(86,709)	(23,519)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>1,002,760</u>	<u>382,939</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		412,046	392,194
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		<u>1,414,806</u>	<u>775,133</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(412,046)	(392,194)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		788	10,065
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		434,981	-
Frais de négociation		(118)	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>1,438,411</u>	<u>393,004</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	<i>Année</i> 2009	<i>Année</i> 2008
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	<u>1,438,411</u>	<u>393,004</u>
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	1,002,760	382,939
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	788	10,065
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	434,981	-
Frais de négociation	(118)	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(1,207,884)</u>	<u>(319,209)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>25,711,594</u>	<u>12,618,919</u>
Souscriptions		
- Capital	49,899,859	16,484,409
- Régularisation des sommes non distribuables	335,397	6,156
- Régularisation des sommes distribuables	1,670,523	669,539
Rachats		
- Capital	(25,153,651)	(4,354,682)
- Régularisation des sommes non distribuables	(214,831)	(1,207)
- Régularisation des sommes distribuables	(825,703)	(185,296)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>25,942,121</u>	<u>12,692,714</u>
ACTIF NET		
En début de période	16,637,352	3,944,638
En fin de période	42,579,473	16,637,352
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	161,368	37,853
En fin de période	413,116	161,368
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>103.069</u>	<u>103.102</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>4.63%</u>	<u>4.70%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2009 à D : 29.957.760 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		27,332,302	27,977,561	65.71%
Obligations		21,300,000	21,718,897	51.01%
Emprunt AIL 2009/1	7,000	700,000	731,115	1.72%
Emprunt ATB 2009 ligne A2	15,000	1,500,000	1,537,188	3.61%
Emprunt ATB 2009 ligne B2	10,000	1,000,000	1,029,225	2.42%
Emprunt ATL 2008 (taux fixe)	5,000	500,000	510,126	1.20%
Emprunt ATL 2008 (taux variable)	5,000	500,000	508,321	1.19%
Emprunt ATL 2009/2 (taux fixe)	10,000	1,000,000	1,011,277	2.38%
Emprunt ATL 2009/2 (taux variable)	10,000	1,000,000	1,010,702	2.37%
Emprunt ATL 2009/3	10,000	1,000,000	1,000,225	2.35%
Emprunt CIL 2008/1	5,000	400,000	407,123	0.96%
Emprunt CIL 2009/1	5,000	500,000	509,496	1.20%
Emprunt CIL 2009/2	10,000	1,000,000	1,011,794	2.38%
Emprunt STB 2008/2	15,000	1,500,000	1,567,742	3.68%
Emprunt Sté touristique El Mouradi	3,000	300,000	304,359	0.71%
Emprunt Tunisie Leasing 2008	7,000	700,000	733,807	1.72%
Emprunt Tunisie Leasing 2009/1	5,000	500,000	521,726	1.23%
Emprunt Tunisie Leasing 2009 Sub (taux variable)	10,000	1,000,000	1,011,776	2.38%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux fixe)	15,000	1,500,000	1,516,664	3.56%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux variable)	15,000	1,500,000	1,515,593	3.56%
Emprunt Sté Meublatex 2008	10,000	1,000,000	1,014,913	2.38%
Emprunt UIB 2009/1	30,000	3,000,000	3,064,622	7.20%
Emprunt Banque de l'habitat 2009 (taux variable)	10,000	1,000,000	1,000,112	2.35%
Emprunt C.H.O 2009	2,000	200,000	200,991	0.47%
Bons du trésor assimilables		5,833,868	6,028,165	14.16%
BTA 10/2013	100	98,300	99,949	0.23%
BTA 02/2015	685	699,728	730,323	1.72%
BTA 07/2017	300	297,810	305,979	0.72%
BTA 07/2017	700	709,730	726,201	1.71%
BTA 07/2017	500	507,750	519,619	1.22%
BTA 05/2022	1,100	1,084,600	1,126,049	2.64%
BTA 05/2022	400	389,200	404,898	0.95%
BTA 05/2022	500	508,250	525,509	1.23%
BTA 05/2022	500	504,000	521,640	1.23%
BTA 05/2022	1,000	1,034,500	1,067,998	2.51%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198,434	230,499	0.54%
BTZC 10/2016	368	198,434	230,499	0.54%
Titres OPCVM		1,963,421	1,980,199	4.65%
Actions des SICAV		1,963,421	1,980,199	4.65%
Placement Obligataire SICAV	19,000	1,963,421	1,980,199	4.65%
TOTAL		29,295,723	29,957,760	70.36%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2009 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Plus (moins) values latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) values réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2008	9,784,267	267,903	10,089	10,062,259	-
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations de sociétés	18,900,000			18,900,000	
Bon du trésor assimilables	1,034,000			1,034,000	
Titres OPCVM	83,804,499			83,804,499	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Annuités obligations de sociétés	(1,100,000)			(1,100,000)	-
Bon du trésor assimilables	(485,617)			(485,617)	92,790
Titres OPCVM	(82,641,426)			(82,641,426)	342,191
* Variations des plus ou moins values					
Titres OPCVM			6,564	6,564	
Bon du trésor assimilables			(5,776)	(5,776)	
* Variations des intérêts courus					
		383,257		383,257	
Soldes au 31 décembre 2009	29,295,723	651,160	10,877	29,957,760	434,981

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2009 à D : 6.745.818 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2009	% Actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	1,957,576	2,028,290	4.76%
BT CIL du 16/03/2009 (pour 730 jours au taux de 5,45%)	1,000,000	1,035,243	2.43%
BT TL du 06/03/2009 (pour 360 jours au taux de 5,6%)	957,576	993,047	2.33%
Comptes à terme	200,000	204,015	0.48%
Placement au 07/08/2010 (au taux de 6,23%)	200,000	204,015	0.48%
Certificats de dépôt	4,495,754	4,513,513	10.60%
Certificat de dépôt BTE au 16/06/2011 (au taux de 6,22%)	500,000	513,753	1.21%
Certificat de dépôt Attijari Bank au 12/01/2010 (au taux de 4,79%)	1,995,754	1,997,664	4.69%
Certificat de dépôt Attijari Bank au 23/12/2011 (au taux de TMM+0,95%)	2,000,000	2,002,096	4.70%
Total	6,653,330	6,745,818	15.84%

Note 6: Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à D : 8.762 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Intérêts intercalaires à recevoir	-	300
Intérêts sur comptes de dépôt, à recevoir	8,762	21,897
Total	<u>8,762</u>	<u>22,197</u>

Note 7 : Autres actifs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2009 à D : 13.440 et représente l'avance de 30% accordée au fournisseur du nouveau logiciel de gestion "B.F.I".

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2009 à D : 3.503 contre D : 1.228 au 31/12/2008 et englobe exclusivement la rémunération du dépositaire.

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à D : 43.171 contre D : 10.365 au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3,978	3,138
Redevances du CMF	4,012	1,097
Rémunération du PDG	2,324	1,950
Rémunération du personnel	23,938	-
Loyers	1,751	1,751
Etat, taxes et versements assimilés	517	128
Publications et frais divers	1,177	2,277
Jetons de présence à payer	5,000	-
Dividendes à payer	356	24
Frais de négociation	118	-
Total	<u>43,171</u>	<u>10,365</u>

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à D : 873.036 contre D : 293.186 au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

	Année 2009	Année 2008
<u>Revenus des obligations</u>		
- Intérêts	535,189	73,754
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>		
- Intérêts des BTA et BTZC	337,806	219,390
<u>Revenus des OPCVM</u>		
- Dividendes	41	42
TOTAL	873,036	293,186

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à D : 219.932 contre D : 114.529 au 31/12/2008 et se détaille ainsi :

	Année 2009	Année 2008
Intérêts des billets de trésorerie	90,769	19,402
Intérêts des comptes à terme	9,969	9,940
Intérêts sur comptes de dépôt	79,596	67,859
Intérêts des certificats de dépôt	39,598	17,328
TOTAL	219,932	114,529

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à D : 3.499 contre D : 1.257 au 31 décembre 2008 et représente le montant de la rémunération du dépositaire.

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2009 à D : 86.709 contre D : 23.519 au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	7,000	2,999
Redevances du CMF	31,617	8,272
Rémunération du PDG	5,874	6,300
Rémunération du personnel	24,000	-
Taxes et versements assimilés	3,102	801
Loyers	1,500	1,500
Publications et frais divers	8,616	3,647
Jetons de présence	5,000	-
Total	<u>86,709</u>	<u>23,519</u>

Note 14 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	15,862,075
Nombre de titres	161,368
Nombre d'actionnaires	155

Souscriptions réalisées

Montant	49,899,859
Nombre de titres émis	507,641
Nombre d'actionnaires nouveaux	139

Rachats effectués

Montant	(25,153,651)
Nombre de titres rachetés	(255,893)
Nombre d'actionnaires sortants	(63)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values potentielles sur titres	788
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	434,981
Régularisation des sommes non distribuables	120,566
Frais de négociation	(118)

Capital au 31-12-2009

Montant	41,164,500
Nombre de titres	413,116
Nombre d'actionnaires	231

Note 15 : Autres informations**15.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Revenus des placements	2.646	2.527	3.959
Charges de gestion des placements	(0.008)	(0.008)	(0.020)
Revenus net des placements	2.637	2.519	3.939
Autres charges	(0.210)	(0.146)	(0.345)
Résultat d'exploitation (1)	2.427	2.373	3.594
Régularisation du résultat d'exploitation	0.997	2.430	2.411
Sommes distribuables de l'exercice	3.424	4.803	6.005
Variation des plus (ou moins) values potentielles	0.002	0.062	0.001
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1.053	-	(0.896)
Frais de négociation	(0.000)	-	(0.003)
Plus (ou moins) values sur titres (2)	1.055	0.062	(0.898)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3.482	2.435	2.696
Résultat non distribuable de l'exercice	1.055	0.062	(0.898)
Régularisation du résultat non distribuable	0.292	0.031	(0.897)
Sommes non distribuables de l'exercice	1.347	0.093	(1.795)
Valeur liquidative	103.069	103.102	104.209
Ratios de gestion des placements			
Charges / actif net moyen	0.01%	0.01%	0.02%
Autres charges / actif net moyen	0.20%	0.14%	0.34%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3.32%	4.63%	5.88%

Note 15 : Autres informations**15.2 Rémunération du dépositaire**

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" , assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération fixée initialement à 1.000 dinars hors taxes par an a été portée, à compter du 25 Mai 2009, à 5.000 dinars TTC.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE DE PLACEMENT & DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL & TOURISTIQUE
- SPDIT SICAF -**

Siège Social : Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-

La Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique -SPDIT SICAF-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 15 avril 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme. Kalthoum BOUGUERRA et Mr Raouf MENJOUR.

**BILAN
(Exprimé en dinars)**

Actifs**ACTIFS NON COURANTS****Notes****31/12/2009****31/12/2008****Actifs immobilisés**

Immobilisations incorporelles	2	23 561	23 561
Moins : amortissements	2	23 561	23 561
	2	0	0

Immobilisations corporelles	2	262 639	261 158
Moins : amortissements	2	187 745	159 110
	2	74 894	102 048

Immobilisations financières	3	10 769 149	11 597 499
Moins : provisions	3	1 042 691	706 582
	3	9 726 457	10 890 916

Total des actifs immobilisés

9 801 351

10 992 965

TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS**9 801 351****10 992 965****ACTIFS COURANTS**

Intermédiaires en bourse		3 865	275
--------------------------	--	-------	-----

Autres actifs courants	4	1 182 574	1 318 595
Moins : provisions	4		
	4	1 182 574	1 318 595

Placements et autres actifs financiers	5	43 369 660	42 368 121
Moins : provisions	5	1 639 330	3 421 629
	5	41 730 330	38 946 492

Liquidités et équivalents de liquidités	6	148 434	158 644
---	---	---------	---------

TOTAL DES ACTIFS COURANTS**43 065 205****40 424 006****Total des actifs****52 866 556****51 416 970**

BILAN
(Exprimé en dinars)

Capitaux propres et Passifs

	<u>Notes</u>	31/12/2009	31/12/2008
Capital social	7	26 880 000	26 880 000
Réserve Légale	7	2 688 000	2 688 000
Réserves Ordinaires	7	5 000 000	5 000 000
Prime d'émission	7	2 418 750	2 418 750
Réserves à régime spécial	7	1 296 388	1 290 649
Résultats reportés	7	4 666 987	6 414 672
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		42 950 125	44 692 071
Résultat affecté au compte réserves à régime spécial		17 350	5 739
Résultat Disponible		9 073 594	6 316 315
Résultat Net		9 090 944	6 322 054
Total des capitaux propres avant affectation		52 041 068	51 014 125
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Intermédiaires en Bourse			
Autres passifs courants	8	825 487	402 846
Concours bancaires et autres passifs financiers			
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		825 487	402 846
Total des passifs		825 487	402 846
Total des capitaux propres et des passifs		52 866 556	51 416 970

Etat de Résultat
(Exprimé en Dinars)

	<u>Notes</u>	31/12/2009	31/12/2008
<u>Produits d'exploitation</u>			
Dividendes des participations non cotées	9	6 861 968	5 557 718
Dividendes des placements cotés	9	860 722	728 727
Plus value de cessions des placements	9	1 044	52 463
Plus value de cessions des participations non cotées	9	17 352	5 739
Revenues des placements monétaires	9	1 145 829	1 453 071
Autres produits d'exploitation	9	103 106	78 354

Reprises sur provisions antérieures	9	1 834 965	769 987
Total des produits d'exploitation		10 824 987	8 646 059
Charges d'exploitation			
Commissions et charges assimilées	10	31 638	18 755
Moins-value sur cession de titres	10	220 167	363 892
Dotation aux provisions pour dépréciation de titres	10	388 775	1 262 741
Dotation aux amortissements	10	28 635	26 001
Charges de personnel	10	170 852	186 141
Autres charges d'exploitation	10	328 166	270 766
Total des charges d'exploitation	10	1 168 234	2 128 295
Résultat d'exploitation		9 656 754	6 517 763
Résultat des activités ordinaires avant impôt		9 656 754	6 517 763
Résultat de l'exercice avant impôt		9 656 754	6 517 763
Impôt sur les sociétés	11	565 810	195 709
Résultat Net de l'exercice		9 090 944	6 322 054

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinars)

	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat	9 090 944	6 322 054
Ajustement pour amortissements et Provisions	417 410	1 288 742
Ajustement pour reprise sur amortissements et Provisions	-1 834 965	-769 987
Variations des créances	-3 591	117
Variations des autres actifs courants	136 021	134 273
Variation brute des placements et autres actifs financiers	-1 001 539	1 170 332
Variation du passif courant	422 641	-69 238
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 226 921	8 076 293
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant des acquisitions des immob. corporelles	-1 480	-108 380
Décaissements provenant des acquisitions des autres immob. financières	-18 600	
Encaissements provenant des cessions des autres immob. financières	8 800	
Décaissements provenant des acquisitions des immob. financières	-300 000	-75 000
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières	1 138 150	34 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	826 870	-149 380
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	-8 064 000	-8 064 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-8 064 000	-8 064 000

Variation de trésorerie	-10 209	-137 087
Trésorerie au début de l'exercice	158 644	295 731
Trésorerie en fin de période	148 434	158 644

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1. PRESENTATION DES COMPTES ET DE LA SOCIETE

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I.T" est une société d'investissement à capital fixe qui a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.
- La Société a été agréée en tant que Société d'investissement par décision du Ministre du Plan et des Finances, en date du 16 Octobre 1989.
- Les comptes de la SPDIT sont tenus et présentés conformément aux dispositions du Système Comptable des entreprises fixé par la loi 96 - 112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la SPDIT est tenue sur ordinateur, au moyen des journaux auxiliaires suivants :

- Journal auxiliaire Banques
- Journal auxiliaire Caisse
- Journal auxiliaire intermédiaires en Bourse
- Journal auxiliaire Opérations Diverses.

Mensuellement, un grand livre par compte et une balance générale sont édités, reprenant le total des mouvements des comptes.

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la SPDIT ainsi que la comptabilité sont tenus en Dinar Tunisien.

1.4. EVALUATION DES PARTICIPATIONS ET DES PLACEMENTS

- Les participations et les placements sont portés en comptabilité à leur coût d'achat historique hors frais accessoires d'acquisition.
- Au cours de l'exercice et au moment de leur cession, ils sont évalués à leur prix moyen pondéré.
- Une provision pour dépréciation est constituée pour les valeurs cotées en Bourse lorsque le cours de clôture boursier du mois de Décembre est inférieur à la valeur comptable.
- Il n'est pas tenu compte des plus-values lorsque le cours de clôture boursier du mois de Décembre est supérieur à la valeur comptable arrêtée à la même date.
- Pour les sociétés non cotées, l'évaluation est faite sur la base des derniers états financiers disponibles en prenant en considération :

- Le secteur d'activité auquel appartient la société
- L'importance du patrimoine immobilier
- Les résultats réalisés au cours des derniers exercices

Une provision pour dépréciation du portefeuille - titres est constituée pour couvrir la différence entre la valeur mathématique de l'action telle qu'elle apparaît sur les derniers états financiers disponibles et la valeur d'acquisition de ces titres. Toutefois, pour certaines participations notamment dans les sociétés hôtelières et les sociétés immobilières, il est pris en considération pour l'évaluation de ces dernières l'importance du patrimoine immobilier et les perspectives d'avenir.

1.5. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties par application des taux suivants :

- Logiciels informatiques	33%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Matériel informatique	15%

Les immobilisations dont la valeur est inférieure ou égale à 200 dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice d'acquisition.

Ces taux sont appliqués linéairement et sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent.

1.6. REGIME FISCAL

La Société SPDIT est régie par les lois, N° 88-92, N° 92-113, N° 95-87 et N° 95-88. Dans ce cadre, elle bénéficie notamment de l'exonération de l'impôt sur les Sociétés au titre des plus-values de cession d'actions, à la condition que la contrepartie soit inscrite dans un compte de réserve à régime spécial, bloquée pendant 5 ans.

1.7. COMPTABILISATION DES REVENUS

- Les dividendes sont comptabilisés, en tant que revenus de l'exercice sur la base des décisions de distribution intervenues avant l'arrêté définitif de cet exercice.
- Les plus-values de cession sont portées dans un compte de produits à la réalisation effective de la cession en Bourse.
- Les intérêts sur les placements sont enregistrés lorsqu'ils sont courus.

1.8. PRESENTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE :

Le résultat bénéficiaire de l'exercice 2009 est inscrit au passif du bilan en présentant à part le montant correspondant à la plus value sur cession des titres ayant bénéficié de la déductibilité fiscale.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En Dinars Tunisien		Immobilisations				Amortissements			VCN
Immobilisations	Désignation	01/01/2009	Acquisitions	31/12/2009	Taux	01/01/2009	Dotations 2009	31/12/2009	au 31/12/2009
Incorporelles	Logiciels	23 561		23 561	33,33%	23 561		23 561	0
		23 561		23 561		23 561	0	23 561	0
Corporelles	Mat. Transport	200 880		200 880	20%	107 995	25 176	133 171	67 709
	A.A.I Générale	8 824		8 824	10%	7 050	1 775	8 824	0
	Equip de bureaux	12 471	1249	13 720	10%	8 236	973	9 209	4 511
	Accessoires de bureau		231	231	10%		97	97	134
	Mat.Informatique	37 663		37 663	15%	34 510	614	35 124	2 539
	Autres immob.Corp	1 320		1 320	10%	1 320		1 320	0
		261 158	1 480	262 639		159 110	28 635	187 745	74 894

- Les immobilisations sont comptabilisées à leurs valeurs d'acquisition. Elles sont amorties sur la base des taux admis par l'administration fiscale.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Notes	Libellé du compte	31/12/2009	31/12/2008
3-1	Actions non cotées-groupe	7 964 349	8 663 749
3-1	Provisions pour dépréciation des actions non cotées groupe	-255 970	-142 509
3-2	Autres actions non cotées	2 791 000	2 929 750
3-2	Provisions pour dépréciation autres actions non cotées	-786 722	-564 073
	Autres immobilisa° financières	13 800	4 000
	TOTAL	9 726 457	10 890 916

3.1. ACTIONS NON COTEES GROUPE

Participations non cotées-Groupe	CAPITAL 31/12/2009						CAPITAL 31/12/2008			
	Titres émis	% direct dans le capital	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes
S.I. Notre Dame (1)	15 000	43,00%	6 450	1 788 815		1 290 00	6 450	1 788 815		4 213 395
SEABG	2 750 000	30,64%	842 679	1 440 923		4 213 395	842 679	1 440 923		
SEABG NG (3)	2 750 000	30,64%	842 679							777 843
SBT	1 000 000	27,78%	277 801	1 194 540		777 843	277 801	1 194 540		72 000
STBN	200 000	30,00%	60 000	553 216		96 000	60 000	553 216		
STBN NG (3)	200 000	30,00%	60 000							144 000
STBO	200 000	30,00%	60 000	550 480		120 000	60 000	550 480		
STBO NG (3)	200 000	30,00%	60 000							
LA PREFORME	54 005	21,36%	11 538	768 570			11 538	768 570		326 430
SGBIA	70 000	15,54%	10 881	932 662		326 430	10 881	932 662		
SGBIA NG (3)	70 000	15,54%	10 881							
SIMCO (2)	10 000	0,00%					9 994	999 400		2 300
STPP	650 000	0,15%	1 000	10 000		2 300	1 000	10 000		6 000
SNB	75 000	1,67%	1 250	125 000		15 000	1 250	125 000		
CFDB	197 500	0,00%	1	43			1	43		
SLD (2)	698 500	0,86%	6 001	600 100	255 970		3 001	300 100	142 509	
Total en DT				7 964 349	255 970	6 840 968		8 663 749	142 509	5 541 968

(1) La valeur mathématique des actions détenues au capital de la société Immobilière Notre Dame est inférieure à sa valeur comptable. Pour l'évaluation de cette participation, la SPDIT a pris en considération l'importance de son patrimoine immobilier et de ses perspectives d'avenir.

(2) Les actions non cotés groupe ont diminué en 2009 de 699 400 D s'analysant comme suit :

- Cessions des actions SIMCO 999.400 D
 - Souscription à l'augmentation du capital de la S.L.D 300.000 D
- **699.400 D**

(3) Les actions nouvelles gratuites portent jouissance à compter de l'exercice 2010.

3.2. AUTRES ACTIONS NON COTEES

Autres participations non cotées	Capital		31/12/2009					31/12/2008				
	Titres Emis	% dans le capital	Nombre	Valeur	Provision	Plus value	Dividende	Nombre	Valeur	Provision	Plus value	Dividende
Hôtel " El Mansour –Tabarka (1)	1 573 950	7,62%	120 000	1 200 000				120 000	1 200 000			
Hôtel Ecrin de Hammamet	270 500	13,77%	37 250	372 500	372 500			37 250	372 500	372 500		
Hôtel.jardins de Hammamet	15 600	15,38%	2 400	240 000	74 091			2 400	240 000			
Sté Tourisme et Loisir (Hôtel)	70 000	3,00%	2 100	210 000	151 650			2 100	210 000	118 429		
Sté Union Factoring	2 000 000	5,00%	100 000	500 000	158 304			100 000	500 000	12 621		
Tunis Centre	100 000	1,38%	1 375	137 500			11 000	1 375	137 500			8 250
SCIF	10 000	10,00%	1 000	100 000			10 000	1 000	100 000			7 500
CGI (2)	250 000	0,00%				1 250		10 000	53 750	27 666		
STC	60 000	0,17%	100	1 000	177			100	1 000			
Sté RELAIS PALAIS (2)	74 300	0,00%				6 300		600	60 000			
Sté ESSAADA	12 000	0,00%									5 739	
Maghreb holding (2)	12 500	0,00%				9 800		2 500	25 000	25 000		
STPAT	4 500	6,67%	300	30 000	30 000			300	30 000	7 857		
Total en DT				2 791 000	786 722	17 350	21 000		2 929 750	564 073	5 739	15 750

(1) La valeur mathématique des actions détenues au capital de la société El Mansour Tabarka est inférieure à sa valeur comptable. Pour l'évaluation de cette participation, la SPDIT a pris en considération l'importance de son patrimoine immobilier.

(2) La diminution enregistrée pour un montant de 138.750D en 2009 par rapport à l'exercice 2008 est détaillée comme suit :

- Cessions des actions CGI -53.750 D
- Cessions des actions RELAIS PALAIS -60.000 D
- Cessions des actions MAGHREB HOLDING -25.000 D

-138.750D

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS COURANTS

Note	Libellé	31/12/2009	31/12/2008
	Prêts	12 334	9 597
	Etat et collectivités publiques	1 063 846	1 001 807
	Compte courant associés		78 750
4-1	Autres débiteurs divers	78 300	156 658
4-2	Créance sur cession de titres	14 094	53 513
4-3	Produits à recevoir	14 000	14 000
	Charges constatées d'avance		4 270
	TOTAL	1 182 574	1 318 595

4.1. AUTRES DEBITEURS DIVERS :

Le solde qui s'élève à la date de clôture à 78.300D se compose des dividendes exceptionnels distribués par la société PLASTEC et non encore encaissés.

4.2. CREANCES SUR CESSION DE TITRES

Ce compte enregistre le reliquat de la créance sur cession de 4.138 actions ALDIANA JERBA pour 14.094D.

4.3. PRODUITS À RECEVOIR

Ce solde enregistre les Intérêts de la société Les jardins de HAMMAMET non encore encaissés.

NOTE 5 – PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Notes	Libellé	31/12/2009	31/12/2008
5-1	Actions Tunisiennes cotées	19 248 106	17 063 984
	Versement restant à effectuer	-184 653	
5-2	Actions Sicav	1 206 207	1 104 137
	Billets de trésorerie	23 100 000	24 200 000
	Placements et autres actifs financiers	43 369 660	42 368 121
	Provisions pour dépréciation des actions cotées	-1 639 330	-3 421 629
	TOTAL	41 730 330	38 946 492

5.1. ACTIONS TUNISIENNES COTEES & PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES

Actions	Capital		2 009			2 008			cours 31/12/09	Résultat Latent (2)	Provisions Antérieures	Reprise de prov/cours	Provisions au 31-déc.-09	Dotation 2009	Dividendes 2009
	Titres émis	%	Qtt	C.M- 09	Valeur	Qtt	C.M- 08	Valeur							
ATB	80 000 000	0,21%	171 435	2,664	456 710	128 575	2,735	351 699	7,990	913 056				21 858	
ATB NG	6 000 000	0,00%				12 857	0,000								
ATB NS	14 000 000	0,00%				30 002	3,500	105 007							
ATL	17 000 000	4,70%	798 150	1,176	939 000	469 500	1,000	469 500	5,198	3 209 784				70 425	
ATL NG	2 000 000	0,00%				93 900	0,000								
ATL NS	5 000 000	0,00%				234 750	2,000	469 500							
BH	18 000 000	0,21%	37 775	11,597	438 078	37 775	11,597	438 078	27,506	600 961				22 665	
BIAT	17 000 000	1,32%	224 921	23,546	5 295 916	224 921	23,546	5 295 916	60,070	8 215 089				202 429	
BNA	22 000 000	0,74%	162 494	8,920	1 449 425	147 722	9,812	1 449 423	11,191	369 045	-164 242	164 242		59 089	
BNA NS (1)	10 000 000	0,74%	73 861	7,000	517 027				8,540	298 398					
BNA NSNL (1)	10 000 000	0,74%	73 861	2,500	- 184 653										
BT	11 250 000	0,26%	29 236	19,944	583 084	19 491	29,916	583 084	95,641	2 213 077				58 473	
CIL	3 000 000	1,00%	30 000	9,744	292 324	25 000	11,693	292 324	27,273	525 866				18 125	
CIL NG	500 000					5 000	0,000								
A. Leasing	2 125 000	1,45%	30 779	27,586	849 081	30 779	27,586	849 081	24,064		-457 634	349 219	-108 415		
ICF	900 000	3,22%	28 990	41,374	1 199 421	28 990	41,374	1 199 421	47,913	189 577				101 465	
MONOPRIX	1 849 016	1,13%	20 898	30,773	643 102	20 898	30,773	643 102	231,821	4 201 493				117 029	
POULINA	166 670 000	0,00%	5 000	5,950	29 750	5 000	5,950	29 750	6,979	5 145				1 250	
Siame	14 040 000	2,64%	371 250	3,669	1 362 171	371 250	3,669	1 362 171	3,079		-858 384	639 293	-219 092		
Sotetel	2 318 400	2,26%	52 307	40,244	2 105 020	55 020	40,244	2 214 201	15,217		-1 615 969	306 904	-1 309 065		
STIP	4 207 824	0,01%	309	11,040	3 411	7 240	11,040	79 931	2,121		-63 872	61 116	-2 756		
STB	24 860 000	0,31%	76 885	12,257	942 343	76 885	12,257	942 343	14,178	147 732	-261 526	261 526		30 754	
TPR	36 000 000	0,07%	26 403	3,477	91 808	23 469	3,912	91 806	5,556	54 887				5 867	
UIB	17 600 000	0,71%	125 033	16,399	2 050 436	19 761	10,002	197 649	17,724	165 649					
					19 063 453			17 063 985		21 109 760	-3 421 627	1 782 299	-1 639 328	0	709 429

- (1) Au cours de l'exercice 2009, la SPDIT a participé à l'augmentation du capital de la BNA à hauteur de 73 861 actions libérées à moitié.
- (2) Les plus values latentes calculées sur la base du cours moyen boursier du mois de décembre soit 21.109.760D, sont données à titre d'information. Conformément au principe énoncé dans la note 1.4, ces plus values ne sont pas prises en compte.

5.2. ACTIONS SICAV

Le solde au 31/12/2009 se détaille comme suit : 50.830D en SICAV MIXTE et 1.155.377 D en SICAV OBLIGATAIRE.

NOTE 6 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les soldes en banques et caisse s'élèvent à la date du 31 Décembre 2009 à 148.434D.

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres après résultat de l'exercice totalisent, à la date de clôture de l'exercice 2009, un montant de 52.041.068 D contre 51.014.125 D au 31 décembre 2008. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

Notes				7-1		7-2	7-3	
Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Ordinaire	Réseves à régime spécial	Prime D'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2008	26 880 000	2 688 000	5 000 000	1 290 649	2 418 750	6 414 672	6 322 054	51 014 124
Affectation résultats reportés 2008						-6 114 672	6 114 672	
Affectation résultat 2008				5 739		75 000	-80 739	
Affectation résultat 2008- résultats reportés 2008						4 291 987	-4 291 987	
Dividende 2008							-8 064 000	-8 064 000
Plus value d'actions affectées au compte réserves à régime spécial							17 350	17 350
Résultat 2009							9 073 594	9 073 594
Total	26 880 000	2 688 000	5 000 000	1 296 388	2 418 750	4 666 987	9 090 944	52 041 068

7.1. RESERVES A REGIME SPECIAL

Ce compte enregistre l'affectation par l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur l'exercice 2008, de la plus-value de cessions des titres ayant bénéficié de la déductibilité fiscale soit 5.739 D.

7.2. RESULTATS REPORTES

Le solde du compte « Résultats reportés » enregistre l'affectation par l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur l'exercice 2008, de 4.666.987D.

7.3. RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2009 s'élève à 9.090.944D dont 17.350D correspondent à la plus-value de cession des titres ayant bénéficié de la déductibilité fiscale moyennant son affectation au compte « réserve à régime spécial » et son blocage pendant cinq ans.

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Note	Libellé	31-déc.-09	31-déc.-08
	Etat et collectivités publiques	9 038	8 849
	Personnels et comptes rattachés	44 266	42 965
	Créditeurs divers	6 838	6 176
	Charges à payer	18 000	22 000
8-1	Produits perçus d'avance	181 535	127 146
8-2	Impôt à liquider	565 810	195 709
	Total	825 487	402 846

8.1. PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

Ce compte enregistre les intérêts des billets de trésoreries perçus et non encore courus

8.2. IMPOT A LIQUIDER

Ce compte enregistre l'impôt sur les sociétés à payer au titre du bénéfice de l'exercice 2009.

NOTE 9 - LES PRODUITS D'EXPLOITATION

REVENUS	Solde en DT	
	31/12/2009	31/12/2008
DIVIDENDES DES PARTICIPATIONS NON COTEES	6 861 968	5 557 718
Dividendes des participations du groupe -non cotées	6 840 968	5 541 968
Dividendes des autres participations-non cotées	21 000	15 750
DIVIDENDES DES PLACEMENTS COTES	860 722	728 727
Dividendes des placements cotés	709 429	717 143
Dividendes SICAV	151 293	11 585
PLUS VALUES DE CESSION	18 396	58 202
plus values sur cession des participations non cotées groupe		
plus values sur cession des autres participations non cotées	17 352	5 739
	17 352	5 739
Plus value sur cession des actions SICAV	1 044	2 259
Plus value sur cession des placements cotés		50 204
	1 044	52 463
REVENUES DES PLACEMENTS	1 145 829	1 453 071
Revenus des billets de trésorerie	1 142 934	1 447 716
Revenus des fonds en dépôt et autres intérêts	2 895	5 355
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	103 106	78 354
Jetons de présence et autres produits d'exploitation	95 500	74 000
Produits Financiers hors exploitation	4 346	4 354
Autres Produits d'exploitation	3 260	
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	1 834 965	769 987
Reprise des provisions sur titres de placement en bourse	1 782 299	430 181
Reprise des provisions sur titres de participation	52 666	331 571
Reprise des provisions pour dépréciation de créance fiscale		8 235
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	10 824 987	8 646 059

NOTE 10 - LES CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES	Solde en DT			
	31/12/2009	31/12/2008		
COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES		31 638	18 755	
MOINS-VALUES SUR CESSION DE TITRES			220 167	363 892
DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	388 775	1 262 741		
Dépréciation de titres cotés			388 775	1 072 088
Dépréciation de titres non cotés				190 653
CHARGES DE PERSONNEL			170 852	186 141
Salaires			147 534	144 333
Autres charges de personnels			23 318	41 808
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		328 166	270 766	
Impôt et taxes			23 979	21 020
Diverses charges d'exploitation			304 187	249 746
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		28 635	26 001	
TOTAL			1 168 234	2 128 295

NOTE 11 - TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Résultat comptable avant impôt	9 656 754
Réintégration	1 870 000
Perte sur rachat sicav	93 516
Perte d'exploitation	30
Provisions pour dépréciation des titres de placements	
Provisions pour dépréciation des titres de participation	388 775
Provisions pour Congés payés	36 546
Provisions pour dépréciation des titres de placement déduit à hauteur de 50%	1 190 236
Amortissement voiture	24 592
Amortissement Immobilisations	1 305
Jetons de présence	135 000
Résultat fiscal avant déduction	11 526 754
Déductions	
	9 592 804
Dividendes	7 722 690
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation des titres en bourse ayant subies l'impôt	1 782 299
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation de participations	52 666
Reprise sur provisions pour Congés payés	35 149
Résultat Fiscal avant déduction des provisions	1 933 950
Déduction des provisions sur titres dans la limite de 50% du bénéfice imposable	
Résultat fiscal avant réinvestissement exonérés	1 933 950
Plus-value sur actions non cotées affectée dans un compte à régime spécial	-17 350
Reliquat	1 916 600
Reinvestissement exonéré	300 000
Résultat fiscal après réinvestissement exonéré	1 616 600
Impôt sur les sociétés en 2009 : 1 616 600 * 0,35	565 810

NOTE 12 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

12.1. La variation des placements et autres actifs financiers est calculée par rapport au total de cette rubrique hors provisions pour dépréciation de titres de placement (Note 5).

12.2. Les dividendes et autres distributions concernent les dividendes versés aux actionnaires tels que décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2008.

NOTE 13 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées entre la SPDIT et les autres sociétés du groupe SFBT concernent :

- les dividendes encaissés au titre des participations de la SPDIT dans des filiales de la SFBT (note 3-1),
- les opérations de placement en billets de trésorerie auprès des sociétés du groupe dont le solde s'élève au 31 Décembre 2009 à 23.100.000D. Ces placements sont rémunérés au taux du marché monétaire majoré d'un demi-point et ont généré des produits financiers pour 1.142.934 D.
- Cession à la SFBT de 9 994 actions SIMCO pour leur valeur comptable soit 999 400 D.
- Souscription au capital de la SLD pour 3 000 actions soit la valeur de 300 000 D.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Messieurs les Actionnaires DE LA SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE "S.P.D.I.T",

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE "S.P.D.I.T", comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2009, et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 52 866 556 D et un résultat bénéficiaire de 9 090 944 D dont 17 350 D affectés au compte réserve à régime spécial, ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de placement et de développement industriel et touristique "S.P.D.I.T" arrêtée au 31 décembre 2009, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

En outre, conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001 – 2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

TUNIS, le 8 mars 2010

Kalthoum BOUGUERRA
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Raouf MENJOUR
Gérant de GS Audit & Advisory

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 & 475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF
A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que la Direction Générale nous a avisé de la réalisation des conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués que nous reportons ci-dessous.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur **approbation**.

1. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2009 et approuvées par le Conseil d'Administration du 5 Mars 2010 :

- Souscription à l'augmentation du capital de la SLD pour 3 000 actions à leur valeur nominale soit 100 D l'action.
- Cession à la SFBT de 9 994 actions SIMCO pour leur valeur comptable soit 100 D l'action.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

- Opérations de placement en billets de trésorerie auprès des sociétés du groupe dont le solde s'élève au 31 Décembre 2009 à 23 100 000 D. Ces placements sont rémunérés au taux du marché monétaire majoré d'un demi-point et ont généré des produits financiers pour 1 142 934 D constatés dans les produits de l'exercice 2009.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

- Le Conseil d'Administration du 18 février 2009 a donné à Monsieur Mohamed BOUSBIA le pouvoir pour fixer la rémunération du Président Directeur Général, laquelle rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 2 774 D et d'une gratification annuelle nette de 12 085 D.
Il bénéficie en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société des frais afférents à cette voiture ainsi que des frais d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone au titre de sa consommation personnelle.
- L'Assemblée Générale du 5 avril 2007 a alloué à chacun des membres du comité d'audit une rémunération annuelle nette de 5000 D.
En outre, elle a fixé les jetons de présence à 10 000 D par administrateur à compter du 1^{er} janvier 2006.

Ces décisions ont continué à produire leurs effets pour l'exercice 2009.

Fait à Tunis, le 8 mars 2010

Kalthoum BOUGUERRA
F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Raouf MENJOUR
Gérant de GS Audit & Advisory